

DÉCLARATION DE QUALIFICATION

MISE EN CONTEXTE

Pour participer à une requalification, chaque candidat est dans l'obligation de prouver qu'il possède les préalables demandés en présentant son brevet à requalifier.

Le brevet fait donc office de preuve; le moniteur ou le formateur menant la requalification refusera l'accès à la requalification aux candidats qui ne peuvent prouver qu'ils possèdent les préalables requis.

Si vous possédez le brevet demandé mais êtes dans l'impossibilité de le présenter, veuillez signer la présente déclaration, qui atteste que vous possédez la qualification nécessaire pour suivre la requalification.

Les brevets Moniteur en sauvetage, Moniteur en soins d'urgence/DEA et en Soins d'urgence aquatique/DEA doivent avoir été émis moins de 4 ans avant la requalification, sinon vous devez communiquer avec le bureau de la société de sauvetage.

DÉCLARATION DE QUALIFICATION

Je, soussigné(e) _____ déclare par la présente posséder la
Nom en lettres moulées
qualification requise pour suivre la requalification suivante :

Requalification :	☐ Médaille de bronze ☐ Croix de bronze ☐ Premiers soins-Général Sauveteur national ☐ Piscine ☐ Parc aquatique ☐ Plage continentale ☐ Océanique ☐ Soins d'urgence aquatique/DEA ☐ Moniteur en sauvetage ☐ Moniteur en soins d'urgence/DEA
Date :	
Lieu :	
Nom du moniteur ou formateur :	
Signature (moniteur ou formateur):	

Dans l'éventualité où les renseignements déclarés ne concorderaient pas avec les renseignements inscrits dans le dossier à votre nom de la Société de sauvetage, la requalification de votre brevet sera automatiquement refusée sans possibilité de remboursement.

Je reconnais avoir lu l'entièreté de ce document et j'accepte les conditions mentionnées ci-haut.

Signature du candidat

Date